Rapport annuel 1981 - 1982
Conseil régional
de la santé et des services sociaux
Laurentides-Lanaudière

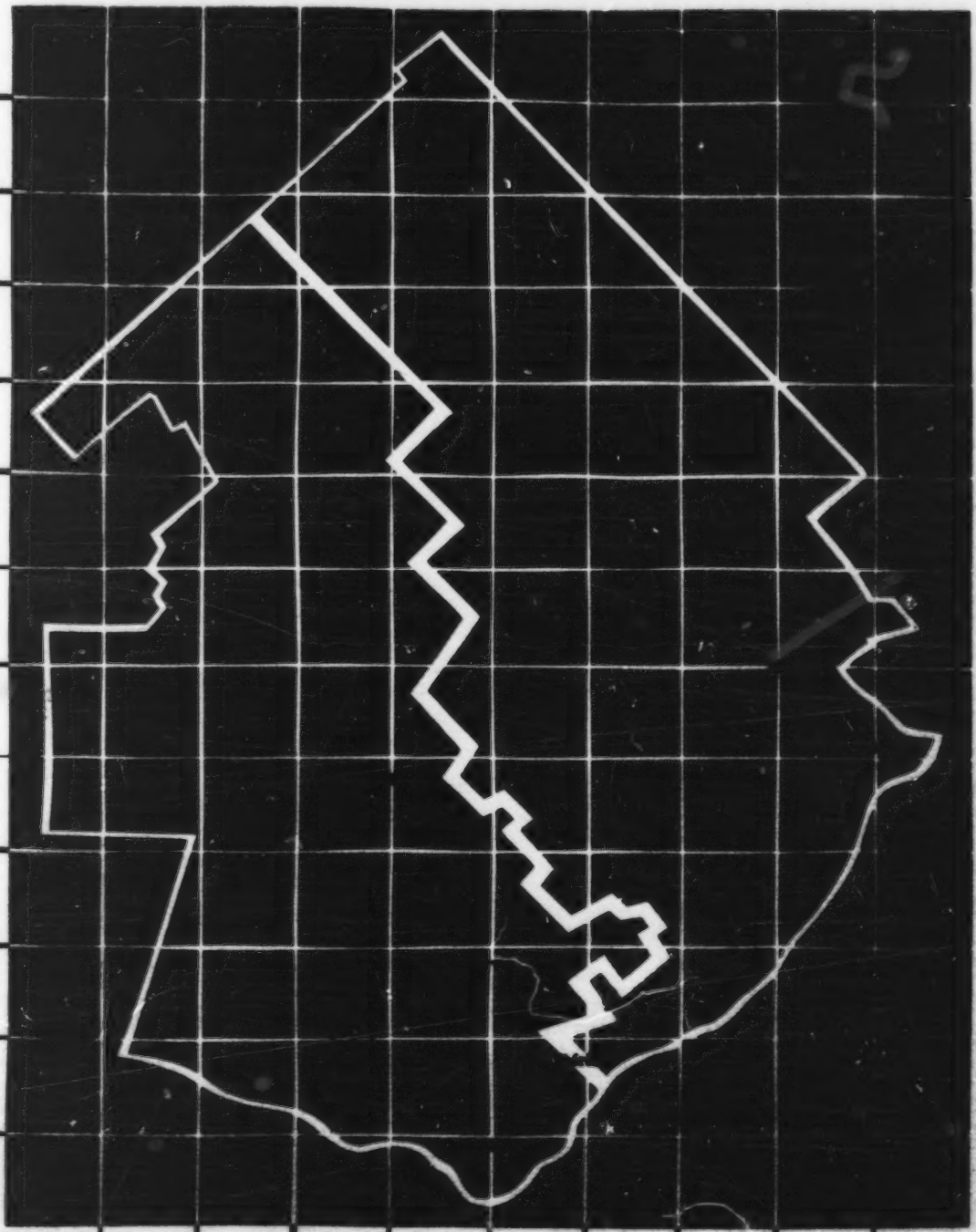

LAURENTIDES-LANAUDIÈRE

Présentation du rapport des activités pour 1981-1982

Monsieur Pierre-Marc Johnson
Ministre des Affaires Sociales

Monsieur le Ministre,

Conformément à la Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux, j'ai l'honneur de vous présenter le dixième rapport annuel du Conseil de la Santé et des Services Sociaux Laurentides-Lanaudière (CRSSS-LL 06B) pour l'année se terminant le 31 mars 1982.

En plus de toucher tous les secteurs d'activités du CRSSS-LL pour 81-82, ce rapport met l'accent sur les efforts du réseau régional en cette période de compressions budgétaires et de rationalisation des ressources.

Nous vous prions de bien vouloir transmettre copie de ce rapport à l'ensemble des membres de l'Assemblée Nationale.

Veuillez agréer, monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Paulin Dumas
Président

Monsieur Paulin Dumas
Président
Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux Laurentides-Lanaudière

Monsieur le Président,

La Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux stipule que:

"Tout Conseil Régional doit au plus tard le 30 juin de chaque année, faire au ministre un rapport de son activité pour l'année se terminant le 31 mars précédent".

En conséquence, vous trouverez ci-joint le rapport des activités du CRSSS-LL pour l'année se situant entre le 31 mars 1981 et le premier avril 1982.

Je vous prie donc de bien vouloir remettre ce rapport à monsieur Pierre-Marc Johnson, ministre des Affaires Sociales.

Veuillez accepter monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Serge Boucher
Directeur général

* **Le présent rapport couvre la période du 1er avril 81 au 31 mars 82.**

Introduction

Présentation du CRSSS-LL

1. Nature

Dans tout le rapport annuel, les informations relatives aux * astérisques se retrouvent dans cette colonne.

Le Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux Laurentides-Lanaudière est un organisme para-public à qui la loi sur les services de santé et les services sociaux confie des fonctions précises à l'égard de l'organisation des services sur un territoire qui correspond à la région administrative 06B. Ce territoire est formé de deux sous-régions soit Laurentides et Lanaudière.

La population de la région est d'environ 550,000 personnes réparties dans plus de 125 villes ou municipalités.

Les activités économiques principales de la région sont le tourisme, l'industrie de transformation, l'agriculture et le bois.

2. Mission du *CRSSS-LL

*** CRSSS-LL: Conseil Régional de la Santé et des Services Sociaux Laurentides-Lanaudière.**

Depuis sa création en 1972, le CRSSS-LL s'est donné comme mission principale de contribuer à l'amélioration de l'état de santé et des conditions sociales de la population de son territoire, en assurant la coordination, la planification, l'administration des services de santé et des services sociaux.

Dans ce contexte, le CRSSS-LL doit s'assurer que les services offerts seront accessibles, efficaces, continus et adaptés aux besoins de la population.

3. Les fonctions du CRSSS-LL

La loi sur les services de santé et les services sociaux confie au CRSSS-LL certaines fonctions générales, ce sont:

- Susciter la participation de la population à la définition de ses besoins et à l'administration des établissements
- Assurer des communications soutenues entre le public, le ministre et les établissements
- Recevoir et entendre les plaintes des usagers
- Conseiller et assister les établissements dans l'élaboration de leur programme
- Promouvoir l'échange, l'élimination des dédoublements et une meilleure répartition des services dans la région ainsi que la mise en place de services communs aux établissements
- Adresser au ministre au moins une fois par année ses recommandations afin d'assurer la répartition adéquate sur son territoire des ressources consacrées aux services
- Exercer à l'intérieur de son territoire toute autre fonction qui lui est confiée par le gouvernement quant à l'administration des programmes.

De plus le CRSSS-LL doit:

- Recevoir les projets de développement ou de rationalisation des établissements et faire au ministre les recommandations appropriées
- Participer à la sélection des directeurs généraux des établissements
- Promouvoir et assurer la formation des membres de conseils d'administration des établissements
- Règlementer les élections ou nominations des membres des conseils d'administration des établissements
- Approuver les projets d'immobilisation et équipements de moins de 1 million dans les centres hospitaliers
- Approuver les projets d'immobilisation et équipements de moins de 250,000 des établissements de services sociaux
- Gérer les locations d'espaces des établissements
- Mettre en place et gérer des services en commun aux établissements
- Exercer certaines fonctions décentralisées relatives à la planification, la programmation, le financement, le contrôle et l'évaluation dans les services suivants:
  - santé mentale
  - réadaptation (physique et mentale)
  - services communautaires
  - services à domicile
  - transport des malades et blessés

Pour réaliser ses mandats et atteindre ses objectifs, le CRSSS-LL compte principalement sur les ressources que constituent:

- son conseil d'administration Page 5
- sa permanence Page 6
- ses commissions ou comités avieurs Page 16
- l'ensemble des établissements de la région Page 17

Le Conseil d'Administration du CRSSS-LL

Au 1er avril 1981

Membres nommés par les Maires

M. Claude Boyer
M. Thomas Caron
M. Jean-Claude Gauthier
M. Paul-Yvon Lauzon

Membres nommés par les Centres Hospitaliers

M. Maurice Blais
Mme Thérèse Richard
M. Claude Thibault

Membres nommés par le Centre de Services Sociaux

M. Yvan Plante
M. Michel Léger
M. Roland Joseph (remplacé par M. Paul Germain

Membres nommés par les Centres Locaux de Services Communautaires

M. André Malo
M. Yves Matteau (remplacé par M. Denis Chapleau)
M. André Villeneuve

Membres nommés par les universités

M. Guy Avon
M. André Racette (nommé en juin 81)

Membre nommé par les CEGEPS

M. Claude Lalonde

Membres nommés par le Ministre

Mme Suzanne Moïse
M. Raymond Dandurand

Membres nommés par les Centres d'Accueil

M. Denis Charette
Sr. Monique Boissé
M. Roger Barbeau

Après novembre 1981

Membres nommés par les Maires

M. Claude Boyer
M. Thomas Caron
M. Jean-Claude Gauthier
M. Paul-Yvon Lauzon

Membres nommés par les Centres Hospitaliers

M. Maurice Blais
M. Claude Thibault
M. Robert Piette

Membres nommés par le Centre de Services Sociaux

M. Yvan Plante
M. Paul Germain
M. Miville Lapointe

Membres nommés par les Centres Locaux de Services Communautaires

M. André Malo
M. Denis Chapleau
M. André Villeneuve

Membres nommés par les universités

M. Guy Avon
M. André Racette

Membre nommé par les CEGEPS

M. Raymond Desjardins

Membres nommés par le Ministre

M. Raymond Dandurand
Mme Madeleine Marois

Membres nommés par les Centres d'Accueil

M. Denis Charette
M. Roger Barbeau
M. Jean-Claude Bienvenue

Le Comité Administratif

Au 1er avril 1981

Président:	M. Denis Charette
Vice-président:	M. Maurice Blais
1er conseiller:	M. Guy Avon
2e conseiller:	M. Claude Boyer

Après novembre 1981

Président:	M. Denis Charette
Vice-président:	M. Maurice Blais
1er conseiller:	M. Guy Avon
2e conseiller:	M. Thomas Caron

Le Comité de Vérification

Au 1er avril 1981

M. Roger Barbeau
M. Maurice Blais
M. Thomas Caron

Après novembre 1981

M. Jean-Claude Bienvenue
M. Miville Lapointe
M. Denis Chapleau

Réunions du CA du CRSSS-LL

Après avril 1981

14 avril 1981
12 mai 1981
9 juin 1981
13 juin 1981
27 octobre 1981

Après novembre 1981

10 novembre 1981
8 décembre 1981
12 janvier 1982
23 février 1982
23 mars 1982

Les directions du CRSSS-LL

1. La direction générale

Outre les fonctions habituellement dévolues à la direction générale à savoir la coordination, la planification des activités et l'évaluation de l'atteinte des objectifs du CRSSS-LL, cette direction a également comme mission de développer les communications entre les divers intervenants tout en s'assurant que l'information des activités du conseil soit le plus largement diffusée auprès des publics concernés.

À cette mission, il faut ajouter la responsabilité d'organiser des programmes de formation des cadres et des administrateurs du réseau.

Cette direction se compose de:

- M. Serge Boucher, directeur général
- Mme Cécile Munoz, conseiller cadre
- M. Jacques Roussel, conseiller cadre
- Mme Louise-Anne Clément, secrétaire du directeur général
- Mme Linda Dubé, secrétaire-réceptionniste

2. La direction de la planification/programmation

Comme son nom l'indique, la direction de la planification/programmation a pour mission de prévoir et d'organiser la distribution des services de santé et des services sociaux sur une base régionale.

À cette mission, il faut ajouter la fonction d'évaluer les besoins de la population en vue d'y apporter les réponses adéquates de même que d'évaluer la qualité des services existants pour en vérifier la concordance aux besoins réels de la population.

De par sa nature même, la direction de la planification/programmation intervient directement avec les établissements concernés pour élaborer les programmes, favoriser une meilleure répartition des services, éviter les dédoublements et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources. Notons qu'au cours de 1981-1982, le rôle de cette direction a été particulièrement déterminant dans le contexte des compressions budgétaires par la recherche et la promotion de solutions visant une utilisation plus rationnelle des ressources.

Cette direction procède également à l'analyse des plans de redressement soumis par les établissements.

Cette direction se compose de:

- M. Alain Blaise, directeur
- M. Richard Tremblay, adjoint au directeur
- M. Gilles Beaupré, conseiller cadre
- M. Denis Paquin, conseiller cadre
- Mme Micheline Pagé, conseiller cadre
- M. Jocelyn d'Anjou, analyste financier
- Mme Gertrude B. Prud'Homme, conseiller cadre
- Mme Lucie Larente, documentaliste
- Mme Anne-Marie Binette, secrétaire de direction
- Mme Suzanne Martin, secrétaire de commission
- Mme Christiane Maxwell, secrétaire de commission
- Mme Johanne Lebeau, secrétaire de commission

3. La direction des services aux établissements et les services administratifs

La mission principale de cette direction est d'assister les établissements dans l'utilisation maximale des ressources financières disponibles relativement au fonctionnement et au développement de l'aspect matériel des services.

Ainsi, cette direction s'occupe des immobilisations, des équipements, des locations d'espaces, des achats regroupés, etc...

Pour leur part, les services administratifs prennent en charge la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du CRSSS-LL.

Cette direction se compose de:

- M. Louis-Philippe Villeneuve, directeur
- M. Marcel Pelletier, conseiller cadre
- Mme Claire Gagnon, conseiller en gestion
- M. Fernand Roy, coordonnateur des achats regroupés
- M. Benoit Clairoux, technicien
- Mme Nicole Bernier, commis
- Mme Suzanne Giroux, secrétaire de direction
- Mme Françoise Giroux, secrétaire de commission

Les activités du CRSSS-LL en 1981-1982

Les faits saillants de 1981-1982

1. Opération compressions budgétaires 81-82

Compte tenu de la situation financière difficile qu'a connue le réseau des Affaires Sociales au cours de 1981-1982, il est évident que l'opération compressions budgétaires a constitué une activité majeure pour le CRSSS-LL tout au cours de l'année.

À ce titre, le CRSSS-LL procédait à la compilation des données réelles de l'année précédente afin d'évaluer la performance des établissements et pour se préparer à la ronde des compressions budgétaires 81-82. Ces données ont permis d'analyser les plans d'équilibre budgétaire tout en répartissant les budgets de normalisation consentis pour l'année.

Quant à la ronde des compressions budgétaires proprement dites, mentionnons qu'il y a eu: évaluation des plans d'équilibre budgétaire, rencontre avec les établissements ou commissions et rencontre avec les représentants du ministère.

Cette vaste opération devait déboucher sur l'identification de solutions de rationalisation telles que:

- regroupement de services
- fusion d'établissements
- programme d'économie d'énergie
- accentuation des achats regroupés
- politique d'attritions

Toujours dans le cadre de cette opération le CRSSS-LL élaborait au début de 1982 un mécanisme de consultation visant à permettre à la population de se prononcer sur les choix effectués de même que sur d'autres avenues de solutions de rationalisation.

La première de cette série de consultations s'est tenue en mars 1982. D'autres rencontres sont prévues dans les prochains mois.

2. Fusion des Centres la Calèche et Godefroy-Laviolette

En juin 82, le Ministère des Institutions Financières émettra la nouvelle charte du centre d'accueil de réadaptation des Laurentides pour enfants mésadaptés socio-affectifs. Cette charte couronnera plus d'une année d'efforts et de négociations visant à mieux organiser les services aux enfants mésadaptés socio-affectifs de la région et à transférer des budgets de postes administratifs (locaux, soutien, etc...) à des postes cliniques.

3. Plan des services en déficience mentale

Au cours de l'année, le CRSSS-LL amorçait l'élaboration du plan des services en déficience mentale. L'objectif de ce plan était de faire l'inventaire et l'analyse des besoins des handicapés mentaux actuels et potentiels afin d'en dégager des orientations qui sous-tendront une organisation plus adéquate et mieux intégrée des services et des ressources.

L'étape de l'analyse des besoins a été complétée et l'étude des hypothèses d'organisation est actuellement en cours.

4. Orientations en santé mentale

Compte tenu de la situation de carence en matière de services psychiatriques dans la région Laurentides-Lanaudière, l'année 81-82 a été marquée par l'élaboration d'un cadre de référence en santé mentale.

L'objectif de ce cadre de référence était d'établir un plan contenant l'orientation et l'organisation des services de santé mentale touchant tous les âges.

Plus spécifiquement, cette étude visait à identifier et définir les ressources existantes, identifier les besoins non comblés selon la clientèle visée pour finalement élaborer un plan de redressement et/ou de développement à court, moyen et long terme.

Cette étude complétée en cours d'année devrait être présentée aux différentes instances au début de la prochaine année (82-83).

5. Système intégré d'admission

L'élaboration d'un système régional d'admission pour personnes âgées et adultes, a constitué un autre dossier majeur pour le CRSSS-LL au cours de l'année.

L'objectif du "système intégré d'admission" tel que conçu, vise à assurer l'équité des bénéficiaires, qualifier la prise en charge, normaliser les rôles des établissements, faciliter leur complémentarité, centraliser les demandes de soins, assurer les suivis, valider l'évaluation des besoins des personnes âgées et adultes et finalement permettre une meilleure planification régionale.

Le caractéristique principale de ce système est que le * CSS n'assumera plus seul la responsabilité des admissions qui reviendra à un comité régional décisionnel, représentant les établissements impliqués. Ainsi chaque établissement s'intégrera dans les diverses opérations du système d'admission et sera représenté sur la commission qui aura la responsabilité de gérer ce système sur une base régionale.

L'étape d'implantation d'un tel système serait complété au cours de la prochaine année.

* **CSS: Centre de Services Sociaux**

6. Les achats en commun

Dans le contexte budgétaire de 1981-1982 où les économies devenaient un facteur important d'utilisation plus rationnelle des budgets des établissements destinés aux fournitures, les achats regroupés ont constitué un domaine dans lequel les efforts ont été particulièrement remarquables.

Du montant total de $7,611,757 de fournitures négociées, les établissements participants ont réalisé une économie nette de $824,276.

Par exemple, dans trois nouvelles négociations réalisées en 81-82 (boulangerie, produits laitiers et produits de laboratoire) une économie de $111,778. a été réalisé sur un montat négocié de $780,508.

Voici donc à titre comparatif le tableau du total des activités pour les deux dernières années.

	80-81	81-82
Totaux	$5,552,548.	$7,611,757.
% Économie	11.9%	12.29%
Économies nettes	$ 586,736.	$ 824,276.

* Voir tableau des activités de l'année en page 14.

A- Le quotidien en matière de services sociaux

1. Mésad·ptation sociale

- **Cadre de référence**

Élaboration du "design" du cadre de référence visant à reviser les services en centres d'accueil de réadaptation pour mésadaptés socio-affectifs. Ce "design" a été accepté par la commission des services en mésadaptation sociale, le mandat a été confié à un professionnel et l'échéance pour compléter ce cadre de référence a été fixé à septembre 82.

- **Places sécuritaires occupées par des clientèles de * 06C**

* 06C: Région sud de Montréal

Compte tenu l'hypothèse de prolonger l'entente permettant aux Centres d'Accueil Godefroy-Laviolette et Pavillons Jeunesse d'héberger des clientèles de la région 06C, des recommandations ont été formulées suite à l'analyse et l'étude de l'impact d'une telle décision.

- **Fusion des Centres Godefroy-Laviolette et La Calèche**

Préparation et tenue d'une assemblée en décembre 1981 entre le CRSSS-LL et les centres concernés dans le but de situer les rôles respectifs des établissements, préciser les mandats des intervenants et analyser les composantes humaines et immobilières des organisations en cause.

Le principe de cette fusion a été accepté par le ministère et la charte de la nouvelle corporation devrait être émise au cours de la prochaine année.

- **Les Ateliers Laviolette**

* MAS: Ministère des Affaires Sociales

De nombreuses démarches ont été engagées auprès de la programmation du * MAS afin de faire reconnaître les Ateliers Laviolette du Centre Godefroy-Laviolette. Cette reconnaissance aurait comme conséquence d'obtenir un budget de location des espaces.

- **Contrôle des placements en motel**

L'engorgement des places internes en sécuritaire oblige le réseau à utiliser les ressources d'hébergement en motel. Cette solution alternative a amené le réseau à penser à des mécanismes d'inspection de ce type de placement et à situer les responsabilités des divers intervenants.

- **Participation du comité de la protection de la jeunesse aux orientations du CRSSS-LL**

Suite à une demande du comité de la protection de la jeunesse de participer aux orientations du CRSSS-LL en matière de services aux mésadaptés socio-affectifs, il a été convenu que ce comité serait en lien avec le coordonnateur de la commission.

- **Participation à la table de concertation jeunesse à St-Jérôme.**

Le CRSSS-LL a participé à quelques reprises aux rencontres de la table de concertation jeunesse de St-Jérôme dans le but de véhiculer l'information sur les fonctions du Conseil régional de même que sur ses responsabilités vis-à-vis la clientèle jeunesse.

- **Affectation d'un budget de $180,000.**

Il y a eu étude des performances et des besoins des centres d'accueil puis recommandation en fonction des besoins immédiats, tenant compte de la revision des objectifs et mandats contenus dans le cadre de référence.

2. Hébergement

- **Relocalisat.on des bénéficiaires du Manoir St-Philippe**

Suite à l'évaluation du MAS sur les situations vécues dans ce centre, le CRSSS-LL est intervenu pour procéder à l'identification et au replacement d'une trentaine de bénéficiaires.

- **Pavillonnement**

De concert avec le MAS, le CRSSS-LL a amorcé le pavillonnement d'une trentaine de places avec le Centre Hospitalier Argenteuil tout en préconisant la mise en place d'un comité d'admission "ad hoc" pour les places en centres privés.

- **Contrôle des ressources illicites**

Le CRSSS-LL est appelé régulièrement à collaborer avec le MAS à l'application des conclusions résultant de l'évaluation des ressources illicites. Cette opération a amené le CRSSS-LL à prendre position en regard au phénomène du débordement des clientèles de la région de Montréal tout en appuyant le CSS-LL dans l'élaboration de protocoles d'entente visant l'auto-suffisance régionale.

3. Handicapés mentaux Le Contrefort

Suite à la décision du Centre Le Contrefort de ne plus assumer l'hébergement d'une partie de la clientèle de Rosemère, la prise en charge de cette clientèle a été placée sous les responsabilités de la Maisonnée Laurendière et du CRSSS-LL dans la recherche d'une solution de placement pour ces bénéficiaires.

En ce qui concerne le Pavillon Blanc, des études sur les impacts de la réorientation de cette ressource ont été amorcées en cours

d'année. Des travaux de rénovations ont été entrepris au Centrefort. Une première phase consistait à remettre les bâtiments en bon état et à respecter les exigences du ministère du travail. Des travaux ont donc été complétés à l'intérieur d'un budget de $400,000. Un plan d'aménagement physique estimé à $1,000,000. a été préparé pour les résidences de Rosemère et de St-André.

4. Handicapés physiques

En ce qui concerne ce dossier, l'action du CRSSS-LL est concentré autour de la mise en place du Centre Le Bouclier. Ainsi, le Conseil Régional assurait le suivi nécessaire au démarrage de ce centre.

Le CRSSS-LL formulait également des avis sur la programmation 1981-1982, sur l'embauche des premiers professionnels, sur le programme fonctionnel et la répartition du premier budget. L'analyse de l'impact de la ressource du Foyer Brisson relativement au mandat du Bouclier a également été produite.

* **CAH: Centre d'Accueil Hébergement**

* **CAIESS: Commission des Immobilisations et Équipements de Services Sociaux**

* **CLSC: Centre Local de Services Communautaires**

5. Première ligne

- **Transert de services du CSS vers les * CLSC**

Dans le cadre de la rationalisation des ressources il y a eu au cours de 81-82 la création d'une commission ad hoc des services sociaux dont le mandat était de:

1° faire des recommandations sur le plan d'équilibre budgétaire du CSS

2° faire des recommandations sur la rationalisation des services sociaux dont notamment la question du transfert de services du CSS vers les CLSC.

En plus de s'acquitter de ces mandats, cette commission fut également consultée sur des dossiers ad hoc touchant certains aspects des services sociaux.

- **Implantation de nouveaux CLSC**

En cours d'année, le CRSSS-LL recevait le mandat d'implanter deux nouveaux CLSC, soit celui de St-Jérôme et celui de St-Eustache. Dans les deux cas, les comités d'implantation ont été formés et les demandes d'incorporation ont été acheminées au MAS.

Simultanément, des campagnes de sensibilisation et de consultation ont été organisées. L'année 82-83 devrait permettre non seulement l'obtention des chartes mais également l'ouverture de ces deux CLSC.

De plus, le Conseil Régional devait finaliser son mandat d'implantation du CLSC Mont-Tremblant.

- **Cadre de référence**

La redéfinition du mode de distribution des services de première ligne a été amorcée en 1981-1982. Des démarches préliminaires ont été faites au niveau de l'identification des besoins. Ce dossier devrait connaitre son dénouement au cours de 1982-83.

6. Équipements du secteur social

À cause du contexte de compressions budgétaires, les sommes allouées au renouvellement d'équipements ont été réduites de 80% au cours de 81-82. En conséquence, 25 demandes totalisant près de $300,000. ont été étudiées mais en raison du maigre budget alloué, de ces demandes seulement six ont été acceptées pour un montant de $40,000.

Cette somme a essentiellement servi à l'achat d'équipements dans les * CAH les moins bien équipés afin de faire face à l'alourdissement de la clientèle.

7. Immobilisations du secteur social

Du côté des immobilisations, l'objectif de fonctionner avec un budget réduit de moitié a été atteint. Pour y arriver la * CAIESS a dû se limiter aux urgences de même qu'aux projets de sécurité et de réparations majeures visant le maintien des immeubles en bon état. Ainsi, une centaine de projets totalisant près d'un million ont été étudiés dont une soixantaine ont fait l'objet d'une acceptation pour un montant totalisant $500,000.

Du côté des établissements privés, le CRSSS-LL s'est vu confier deux mandats ad hoc ce sont:

- Face à la fermeture éventuelle du *Manoir St-Philippe (centre d'accueil hébergement privé de 125 lits), le CRSSS-LL a préparé un programme fonctionnel et technique pour assurer la survie de cet établissement. Le Conseil Régional a également réussi à minimiser l'ampleur des travaux auprès du ministère du travail tout en réussissant à négocier un prêt de $150,000. auprès d'une Caisse Populaire.
- En ce qui concerne le pavillonnement de *CAH privés par des CAH publics, le MAS demandait au CRSSS-LL de valider les demandes de subventions découlant des travaux à faire pour rendre ces établissements privés conformes aux exigences du ministère du travail. Au cours de l'exercice, le CRSSS-LL a donc traité 22 dossiers totalisant plus de $200,000.

8. Location d'espaces

Du côté des locations d'espaces, le CRSSS-LL disposait de près de 2.5 millions de dollars pour négocier et renouveler quelques 24 baux (secteur santé et social).

En cours d'année, une quinzaine de baux ont été renouvelés. Le CRSSS-LL a tenté d'orienter les négociations vers des édifices dont l'état ne nécessitait pas de réparations à être financées par le réseau.

B- Le quotidien en matière de services de santé

1. Soins prolongés

Malgré le contexte de rareté des ressources, le secteur des soins prolongés a quand même connu des développements. Bien que modestes, ces développements ont été rendus possibles à cause de la pauvreté de la région en lits de soins prolongés.

En ce qui concerne le futur CHSP de Ste-Thérèse, dont la construction fut annoncée par le gouvernement en avril 1981, notons que l'année 81-82 aura permis de finaliser le projet de le rattacher au Centre d'Accueil Drapeau pour ne former qu'une seule et même corporation. Le CRSSS-LL a également participé à un comité tripartite (MAS-CRSSS-CAH DRAPEAU) qui avait comme mandat de déterminer le programme fonctionnel et technique du futur * CHSP Ste-Thérèse.

* **CH: Centre Hospitalier**

* **CHSP: Centre Hospitalier de Soins Prolongés**

2. Étude sur les effectifs médicaux

Au chapitre des mandats ad hoc survenus en cours d'année, il faut mentionner que le CRSSS-LL s'est vu commander par le MAS une étude sur les effectifs médicaux de la région afin d'établir si la région était en surplus ou en pénurie tout en permettant de constituer une banque de vacation par spécialité.

3. Services ambulanciers

Au cours de l'année environ 75 nouveaux préposés au transport ambulancier ont été formés dans les Cégeps de la région. De ce nombre, près de la moitié ont été financés par le CRSSS-LL.

En ce qui concerne les plaintes, le CRSSS-LL en a traitées une dizaine dont aucune ne provenait d'usagers.

Il y a également eu le renouvellement des contrats dans les 12 zones subventionnées. Onze de ces contrats ont été renouvelés par tacite reconduction alors qu'il a fallu procéder par appel d'offre dans un seul des cas.

Le CRSSS-LL a également collaboré avec le MAS dans l'élaboration d'un nouveau formulaire de déclaration de transport de même que pour la mise à jour de la politique de transport des malades.

* **CAIEH: Commission des Immobilisations et Équipements Hospitaliers**

4. Laboratoires

L'effort de rationalisation a sans doute été l'élément principal dans le dossier des laboratoires au cours de l'année. Ainsi les * CH de la région ont accepté d'utiliser la formule du CRSSS-LL pour vendre leur analyses au coût de revient. Une partie importante des analyses achetées hors région ont été rapatriées, ce qui a eu pour effet d'accroître la complémentarité intra-régionale tout en augmentant la productivité de certains laboratoires.

5. Surplus d'équipements

Chaque demande d'équipements provenant des établissements a été évalué en fonction de l'inventaire régional des surplus identifiés. Une demi-douzaine d'établissements se sont prévalus du programme d'utilisation des surplus.

À titre d'exemple, il faut mentionner que plusieurs pièces d'équipements de buanderie disponibles par la fermeture du Centre Hospitalier St-Eusèbe ont été récupérés par deux autres centres hospitaliers. Quelques échanges hors région ont également été effectués. La liste de surplus d'équipements a aussi été rendue disponible à certains groupes bénévoles.

6. Immobilisations et équipements hospitaliers

Au cours de l'exercice 1981-1982, la * CAIEH a autorisé 37 projets totalisant $1,042,000. Tous les projets ont été déposés au début de l'exercice alors que seules les urgences ont été admises en cours d'année. La commission a également revisé les mécanismes de péréquation régionale.

Autres activités

1. Protection des droits des usagers

La protection des droits des usagers est le seul service du CRSSS-LL qui s'adresse directement à la population.

Ce service ne se limite pas uniquement à fournir une assistance aux usagers qui portent plainte mais il s'assure également à ce que les suites appropriées soient apportées pour améliorer la qualité des services.

Le service de la protection des droits des usagers constitue également une véritable source d'information et de référence sur la nature des services disponibles de même que sur leur accessibilité. Au cours de 1981-1982 ce service a répondu à près de 52 demandes d'information de ce genre.

En ce qui concerne les plaintes proprement dites, le service de la protection des droits des usagers en recevait 67. De ce nombre, 53 furent traitées et classées alors que 14 autres étaient encore à l'étude au 31 mars 1982.

Plaintes par catégorie d'établissement

Catégorie	Nombre
• Centres Hospitaliers (courte durée)	19
• Centres Hospitaliers (soins prolongés)	4
• Centres d'Accueil pour adultes	4
• Foyers (sans permis)	3
• Famille d'accueil pour adultes (sans permis)	4
• Centres d'Accueil de réadaptation	3
• Centre Local de Services Communautaires	4
• Centre de Services Sociaux	9
• Services ambulanciers	5
• Familles d'accueil pour enfants	2
• Pavillon	1
• Famille d'accueil pour adultes	1
• Plaintes hors région	2
• Autres	6

2. Formation

Le mandat de formation du CRSSS-LL comporte trois volets:

a- la formation des membres des conseils d'administration
b- la formation des cadres du réseau
c- la formation des bénévoles

En ce qui concerne la formation des membres des conseils d'administration des établissements, le CRSSS-LL organisait en juin 1981 une session de formation à laquelle participaient une quarantaine d'administrateurs des établissements.

Suite à une évaluation auprès des participants, il en est ressorti une très grande satisfaction.

Du côté de la formation des cadres du réseau, dans la ligne du suivi avec le passé, deux séries de sessions ont été rendues accessibles aux cadres du réseau et cela en collaboration avec le Conseil de la Santé et des services sociaux de Montréal-Métropolitain. D'autre part, une session régionale donnée au Centre Hospitalier Laurentien a répondu à un besoin spécifique. Egalement, l'élaboration de la politique a nécessité la mise sur pied d'un comité consultatif au Conseil d'administration du CRSSS-LL.

Finalement, en ce qui touche la formation des bénévoles, tous les districts pourvus d'animateurs ont été touchés par une session de formation. Les animateurs sont en mesure de répéter cette session et de l'adopter au besoin.

3. Relations avec le milieu

Le contexte des compressions budgétaires et la collaboration nécessaire du réseau dans la recherche de solutions a constitué un facteur qui a accentué les communications entre la direction générale du CRSSS-LL et les directions des établissements de la région. Que ce soit sous forme de communications téléphoniques, lettres, rencontres et réunions, l'année 1981-1982 a vu les échanges entre les intervenants du réseau se multiplier.

Les efforts pour transmettre l'information au public n'ont pas été ménagés non plus. Des tournées régionales ont été effectuées auprès des médias, des conférences ont été données auprès de groupes et en fin d'année (mars 82) le CRSSS-LL lançait auprès de la population une vaste opération de consultation sous le thème "A la diète les services de santé et les services sociaux".

Au chapitre des élections qui se sont tenues en mai 81 dans les établissements, il faut souligner une nette augmentation de la participation minimisant ainsi les nominations que devait faire le CRSSS-LL.

Il y a également eu au cours de mai 1981 une consultation auprès de 800 groupes socio-économiques en vue de recueillir des recommandations de personnes à être nommées par le ministre sur les conseils d'administration des établissements.

À tout cela, il faut ajouter la participation du CRSSS-LL à l'organisation de colloques régionaux.

4. Achats en commun

Tableau sommaire des activités des achats pour 81-82

Négociations	1981-1982 (12 mois)	
	$ Négocié	Économie
Sacs en polythène	$ 102,703.	$ 54,335.
Combustibles	1,861,090.	227,675.
Produits de papier	312,057.	57,241.
Films radiologiques	767,279.	42,942.
Sol. & Serv. (RADIO)	66,663.	17,401.
Récupération (RADIO)	74,400.	—
Opacifiants (RADIO)	Inclus.méd.	—
Médicaments	1,359,302.	141,031.
Alimentation	1,045,610.	97,133.
Aig. ser. tubes	187,159.	43,332.
Lingerie-Literie	212,407.	12,125.
Pr. de buanderie	40,736.	5,138.
Solutés et Appareils	384,293.	61,006.
Fourn. médicales	359,627.	49,040.
Entretien ménager	57,923.	15,397.
Prod. boulangerie	106,607.	25,989.
Prod. laitiers	508,417.	63,159.
Prod. laboratoire	165,484.	22,630.
TOTAUX	**$7,611,757.**	**$935,574.**
% d'économie		**12.29%**
Cotisations		**$111,298.**
Économies nettes		**$824,276.**
Retour		**740%**

5

Divers

Liste des Commissions et Comités

Commission des immobilisations pour les établissements de services sociaux du CRSSS-LL

M. Jacques Beaupré	Foyer St-Jacques
M. Bernard Larose	Les Pavillons Jeunesse
M. Denis Chapleau	CLSC Ste-Thérèse
M. Serge Leblanc	CSS-LL
Mme Danièle Moquin (intérim)	Atelier du Fil au Bois
M. Aristide Ferland	C.A. Brassard

Commission des immobilisations et équipements hospitaliers du CRSSS-LL

Dr Roger Lavigne	C.H. Argenteuil
M. Florian Brissette	C.H. Hôtel-Dieu de St-Jérôme
M. Claude Guimont	C.H. Laurentien
M. Réjean d'Amours	C.H. LeGardeur
M. Guy Guindon	C.H. Mont-Sinaï
M. Gérard Douville	C.H.R.D.L.
M. Michel Jutras	C.H. St-Eustache
M. Denis Brochu	C.H. d'Youville

Commission des services communautaires

M. Bernard Barbera	CLSC Ste-Thérèse
M. Philippe Lupien	CLSC Joli-Mont
M. Daniel Leblanc	CLSC Lamater
M. Henri-Paul Picotte	CLSC Brandon
Dr Bernard Pouliot	DSC Joliette
Dr Réjean Paradis	DSC Hôtel-Dieu de St-Jérôme
Dr Roger Lavigne	C.H. Argenteuil
M. Raymond Plouffe	CLSC Berthier
M. Gilles Sauvé	CSS-LL St-Jérôme
M. Yves Corbeil	CLSC Mont-Tremblant

Commission ad hoc des services sociaux

M. Michel Léger	CSS-LL
M. Robert Dupont	CSS-LL
M. Miville Lapointe	CSS-LL
M. Paul Costopoulos	CSS-LL
M. Jean-Paul Thibault	CSS-LL
M. Florian Brissette	C.H. Hôtel-Dieu de St-Jérôme
Mme Noëlla Goyet	Maisonnée Laurendière
M. Gaston Robert	Les Pavillons Jeunesse
M. Jacques Beaupré	Foyer St-Jacques
M. Henri-Paul Picotte	CLSC Brandon

Commission des centres hospitaliers

M. Claude Guimont	C.H. Laurentien
M. Michel Jutras	C.H. St-Eustache
Dr Roger Lavigne	C.H. Argenteuil
M. Réjean d'Amours	C.H. LeGardeur
M. Florian Brissette	C.H. Hôtel-Dieu de St-Jérôme
M. Gérard Douville	C.H.R.D.L.
M. Denis Brochu	C.H. d'Youville
M. Joseph Rothbart	C.H. Mont-Sinaï

Commission protection et hébergement aux personnes âgées et autres adultes

M. Conrad Morin	C.A. Désy
Mme Cécile Charlebois	C.A. Drapeau
M. Gérald Asselin	Foyer St-Bruno
M. Michel Léger	CSS-LL
M. Denis Renaud	Manoir St-Eustache
Mme Charlotte French	Manoir de la Pointe Bleue
M. Yvon Poirier	Les C.A. Lanaudière

Commission des services aux mésadaptés socio-affectifs

M. Gilles Morin	La Calèche
M. Gaston Robert	Les Pavillons Jeunesse
M. Roger Barbeau	C.A. St-Joseph
M. Robert Dupont	CSS-LL Ste-Thérèse
M. Denis Arpin	Comm. Scolaire St-Eustache
M. Guy Lapalme	C.A. Godefroy-Laviolette

Commission des services aux handicapés mentaux

M. Jean-Charles Durocher	CSS-LL
Mme Noëlla Goyet	Maisonnée Laurendière
M. Alain Gervais	Atelier Protégé la Ruche
M. Alain Lampron	Atelier du Fil au Bois
M. Claude Ouellet	Villa de la Paix
Mme Lina Pagé	C.A.P.A.R.
M. Pierre Jolicoeur	Pavillon Ste-Marie
Mme Maryse Leduc	Villa St-Lucien
M. Reynald Magny	C.H.R.D.L.
M. Jean-Paul Gohier	Résidence Ste-Marguerite
M. Michel Lippé	Le Contrefort
Mme Cécile Jacob	Représentante des usagers
M. Denis Laberge	Représentant des usagers
Mme Ginette Trépanier	Comm. Scolaire LeGardeur

Commission des achats en commun

M. Yvan Lachaine	C.A. Labelle
M. Raymond Roy	C.H.R.D.L.
M. Gerry Noël	Le Contrefort
M. Denis Brochu	C.H. d'Youville
M. Marcel Urbain	C.H. Hôtel-Dieu de St-Jérôme
M. Jérôme Gagnon	C.H. LeGardeur
M. Thomas Caron	C.H. Argenteuil
M. Jean Sévigny	CLSC Lamater
M. Claude Roy	Foyer Soleil
M. Jean Gauthier	C.H. Laurentien
M. Mario Gauvin	C.A. Godefroy-Laviolette

Comité aviseur perfectionnement

Mme Noëlla Goyet	Maisonnée Laurendière
M. Jean Gauthier	C.H. Laurentien
M. Jacques Caron	C.H. Le Gardeur
Mme Jocelyne Desrochers	C.H.R.D.L.
M. Guy Charlebois	Le Contrefort
M. Guy Leroux	CSS-LL
M. Denis Chapleau	CLSC Ste-Thérèse

Liste des établissements de la région Laurentides-Lanaudière

	Établissements publics	Établissements privés
1° Centres Hospitaliers	**A) Centres hospitaliers (court terme)** Centre Hospitalier Laurentien Centre Hospitalier St-Eustache Centre Hospitalier d'Argenteuil Centre Hospitalier Le Gardeur Centre Hospitalier Hôtel-Dieu de St-Jérôme Centre Hospitalier Régional de Lanaudière	
	B) Centres hospitaliers (long terme) Centre Hospitalier Youville Centre Hospitalier Mont-Sinaï	**B) Centres hospitaliers (long terme)** Centre Hospitalier Deux-Montagnes Heather Hospital Inc. Hôpital Le Château de Berthier Inc.
2° CLSC	**Centre locaux de services communautaires** CLSC Ste-Thérèse CLSC Joli-Mont CLSC Lamater CLSC Secteur Brandon CLSC Berthier CLSC Mont-Tremblant	
3° Centres d'Accueil de Réadaptation (CAR)	**A) CAR (déficience mentale)** La Maisonnée Laurendière Les Centres de Réadaptation du Contrefort Inc.	**A) CAR privés conventionnés (déficience mentale)** Pavillon Ste-Marie Villa Raymond Résidence Ste-Marguerite Inc. Villa de la Paix Inc. Villa St-Lucien Inc.
	B) CAR (mésadaptation sociale) Pavillons Jeunesse Inc. Accueil Vert-Pré d'Huberdeau Centre d'Accueil Godefroy-Laviolette Centre Educatif et de Plein Air La Calèche Inc. Centre d'Accueil St-Joseph de Joliette	
	C) CAR (handicapés physiques) Centre d'Accueil de Réadaptation Le Bouclier	
	D) CAR (alcoologie et toxicomanie) Pavillon André Boudreau	
4° Centre de Réadaptation pour Adultes (CRA)	**CRA** CAPAR Inc. Atelier du Fil au Bois La Ruche	**CAH (privés conventionnés)**
5° Centres d'Accueil Hébergement (CAH)	Accueil St-Jovite Auberge St-Jérôme Centre d'Accueil Brassard Inc. Centre d'Accueil de Labelle Inc. Les Centres d'Accueil Lanaudière Centre d'Accueil de l'Assomption Centre d'Accueil St-Benoit Centre d'Accueil Désy Inc. Centre d'Accueil Drapeau Centre d'Accueil St-Antoine de Padoue Centres d'Accueil Ste-Elisabeth et St-Thomas Foyer St-Donat Inc. Foyer Ste-Agathe Inc. Foyer St-Jacques Inc. Manoir de la Pointe Bleue Manoir Grand Moulin Inc. Manoir St-Eustache Pension St-Joseph Résidence Lachute	Accueil Terlon Centre d'Accueil au Bon Repos Centre d'Accueil Lorrain Inc. Centre d'Accueil Ste-Sophie Foyer Bouleaux Argentés Foyer O Bon R Foyer Sacré-Coeur de Berthierville Foyer St-Bruno Inc. Foyer Soleil Manoir de Berthier Inc. Pension Décarie Pension St-Hippolyte Résidence du Sommet Bleu Inc. Résidence Plamondon Villa Clair Soleil Villa du Vieux Sapin Inc. Résidence Vaucluse
6° Centre de Services Sociaux (CSS)	Centre de Services Sociaux Laurentides-Lanaudière.	

Table des matières

1. Introduction

Présentation du CRSSS-LL.....Page 4
Le Conseil d'administration du CRSSS-LL.....Page 5
Les Directions du CRSSS-LL.....Page 6

2. Les activités du CRSSS-LL en 1981-1982

Les faits saillants.....Pages 8-9
Le quotidien en matière de services sociaux.....Pages 10-11
Le quotidien en matière de services de santé.....Page 12
Autres activités.....Pages 13-14

3. Divers

Liste des Commissions et Comités.....Page 16
Liste des établissements de la région.....Page 17

Conception graphique et montage: Atelier Art Actif

Impression: Lithographie André Lachance

AAA150782719